

Ce 7 Janvier 2025, Sœur CLAIRE nous quittait, après 14 ans en Ukraine et un travail acharné quotidien, en France, depuis l'extension de la guerre en février 2022.

Conscients de cet héritage, les Cigognes et les Amis de Sœur Claire se sont engagés à pérenniser l'engagement de Sœur Claire afin de continuer à venir en aide aux populations ukrainiennes qui ne sont pas toujours rejointes par les grandes Organisations internationales.

Nous répondons sans intermédiaires à des besoins matériels, (sanitaires, hygiéniques, alimentaires, pédagogiques...), qui remontent de nos partenaires.

100% des dons sont réinjectés dans nos programmes

PARTENAIRES BENEFICIAIRES

- Les Monastères d'Obukhiv et de Tyvriv (accueil des populations déplacées et vulnérables)
- L'organisation caritative AMULET OF LIFE à Zaporijjia (prise en charge des enfants)
- Le refuge PATRIOT à Zaporijjia (hébergement des familles déplacées)
- L'Association des parents d'enfants et d'adultes handicapés à Zaporijjia (accueil des personnes présentant un handicap)
- La commune de VOROSHYLIVKA (Ecole, Dispensaire et populations déplacées)
- Hôpitaux de Dnipro et Tyvriv
- La nouvelle ONG "LIFE LINE ZAPORIJJIA" qui se charge du déplacement des populations.



Nos efforts de carême

Nous avons besoin de votre soutien financier pour continuer nos actions

Communiquez vos dons en espèces ou vos chèques à l'ordre des "Sœurs de Saint Paul -UKRAINE", soit en donnant directement à Arlindo Gomes, soit par courrier à l'adresse suivante :

Arlindo GOMES

**32 Ter rue de maurée
28700 ROINVILLE**

Vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt jusqu'à 66% du montant du don dans la limite de 20% de votre revenu net imposable, avec possibilité de report de l'excédent sur un total de 5 ans. Les Sœurs de St Paul vous adresseront votre justificatif de don.

Merci de nous indiquer vos noms, adresse postale et adresse mail pour que nous puissions vous adresser un reçu fiscal et notre Gazette relatant nos actions



© UFUF

*Un grand merci pour
votre partage !*